

Compte rendu réunion visio mairie - lundi 11 Mai 2020

Présents : M. Missenard, Mme Delamoye

Représentants des parents d'élèves des écoles sur Orsay avec Christèle pour Mondétour

Important : Les informations données ici sont valables pour la période allant du 14 Mai au 25 Mai.

Une nouvelle concertation aura lieu le 19 Mai entre les écoles/mairie/IEN pour faire un bilan de ces 2 semaines passées et voir comment le dispositif se poursuivra ensuite.

Un retour sera fait ensuite aux parents, probablement le 20 Mai au soir.

Il y aura peut-être une nouvelle visio organisée avec la mairie et les RPE.

Il est rappelé que certaines catégories d'enfants sont prioritaires (P1/P2/P3 sur le document mairie). En fonction de cet effectif, les écoles indiqueront aux parents si elles sont en capacité d'accueillir les GS/CP/CM2 dans la limite du nombre d'enfants maximum par groupe imposé par le protocole sanitaire. Certaines écoles d'Orsay ne peuvent pas accueillir tous les enfants GS désirant reprendre dû au nombre important d'enfants des personnels prioritaires et aux enseignants ne reprenant pas pour raison médicale.

La mairie insiste donc sur le fait que le dispositif en place est valable jusqu'au 25 Mai.

Elle explique qu'elle fonctionne en mode dégradé et que l'activité va reprendre progressivement avec le retour des agents communaux. Certains retours n'ont pas pu être fait aux parents comme ceux attendant les affectations des berceaux de crèche, affectation qui n'a pas pu être achevée faute d'agents disponibles et tâche non possible à réaliser en télétravail.

Il manque des Atsems dans certaines écoles, la mairie indique que cela va être très compliqué de les remplacer.

Les services d'entretien ont déposé aujourd'hui dans les écoles un kit contenant du produit désinfectant, gel hydroalcoolique, etc.

Demain matin des personnes des services aideront dans les écoles pour marquage au sol, la mise en place de barrière, déplacement de matériel, rubalise autour des structures de jeux...

Les enseignants ont reçu leurs masques par l'éducation nationale.

Le personnel municipal est également équipé.

La moitié des masques commandés par la mairie pour les Orcéens a été réquisitionnée par l'Etat donc la mairie est en attente d'une nouvelle date de livraison.

Ces masques seront distribués dans les gymnases à raison d'un par foyer puis sur livret de famille d'un autre par adulte.

Concernant le Parc permettant l'accès à l'école de Centre, le maire a décidé d'une réouverture partielle pour faciliter l'accès à l'école.

Concernant le périscolaire, le protocole sera aligné sur celui des écoles : éviter brassage, garder les mêmes groupes si possible... Pour les maternelles il est encore en discussion sur certains points comme par exemple disposer d'un kit de jeux par groupe par jour...

Pas de dépistage massif prévu à Orsay

Questions RPE :

1/ Si mon enfant est inscrit à l'école, est ce qu'il aura une place à la cantine et/ou au périscolaire ?

La mairie indique qu'aujourd'hui au vu du nombre d'enfants retournant à l'école entre le 14 Mai et le 19 Mai, elle devrait être en mesure d'accueillir sur le temps de la restauration et du périscolaire les enfants allant à l'école.

Cela est MOINS SÛR après le 25 Mai.

La mairie explique que dans les textes de la DDCS les groupes sont de 10 enfants max en extérieur et de 12 enfants en intérieur. Ce qui va limiter la capacité d'accueil...à cela s'ajoute le nombre de personnel encadrant disponible pour le périscolaire et pb du nombre de salle et d'espace disponible. Donc seront d'abord pris les enfants des catégories prioritaires (personnels soignants, enseignants...)

2/ Y a-t-il une date limite pour les inscriptions au périscolaire ? Vu que les groupes ne sont pas toujours connus ?

Pas de date butoir. Remplir les formulaires selon les visibilitées qu'on a. La mairie confirmera ou non l'inscription ou non en fonction de ces capacités d'accueil.

3/ Les documents indiquent que l'école se fera par groupe lundi/mardi et jeudi /vendredi mais pas le mercredi. Est ce qu'il y aura de l'école en distanciel ce jour ?

S'il n'y a plus classe le mercredi sans pour autant que l'amplitude horaire des autres jours soit allongée, est ce qu'il est prévu que les enfants puissent rattraper ces 8 matinées ?

La mairie explique que l'IEN qui suit le message du directeur académique des services de l'Éducation nationale et du Rectorat avait parlé de « crise exceptionnelle donc de gestion exceptionnelle ». Cela n'est donc pas prévu pour l'instant.

Des RPE d'autres écoles ont expliqué que ce travail en distanciel serait fait par certains de leur enseignant. Il conviendra donc de voir avec son enseignant si celui continuera de donner du travail en distanciel le mercredi.

4/ Est-ce que l'école sera obligatoire après le 2 juin ?

Pas d'information à ce jour

5/ CESFO cet été ? Conditions d'accueil ? Inscription ?

Pas encore de retour précis du CESFO. La mairie reviendra vers les parents dès qu'elle aura les informations